

Conditions spéciales chez Creditreform

AM Suisse et l'Union Creditreform poursuivent leur collaboration de longue date. Les membres bénéficient de conditions spéciales pour les renseignements sur la solvabilité et le recouvrement.

La technique agricole connaît une évolution technologique fulgurante. Même la conduite autonome n'est plus une utopie. Ce progrès technologique donne des ailes au commerce, à la maintenance, au service et aux prestations. Ces ailes peuvent être très vite coupées en cas de difficultés, voire de défaillances de paiement de la part de la clientèle. Il convient d'accorder la plus grande attention à la gestion des liquidités. Ainsi, lors de la vente de machines agricoles, les véhicules d'occasion sont généralement pris en paiement sans pouvoir être revendus facilement. Cela peut conduire à des stocks considérables qui grignotent les liquidités disponibles à court terme. La gestion des liquidités comprend l'évaluation de la solvabilité et le recouvrement : des tâches que l'on a tendance à sous-estimer. Pourtant, ces deux instruments permettent d'éviter facilement des amortissements de l'ordre de un à deux pour cent du chiffre d'affaires.

La meilleure protection contre les défauts de paiement consiste à vérifier la solvabilité d'un futur client. Le meilleur moyen est d'obtenir des informations sur la solvabilité comme celles de Creditreform. L'association de protection des créanciers est spécialisée dans la mise à disposition très rapide, et en tout cas avant la conclusion d'une affaire, de bases de décision pour l'évaluation de la solvabilité et l'attribution d'une limite de crédit, grâce à une multitude d'informations disponibles publiquement, dont les expériences de ses membres en matière de recouvrement. Car il ne faut pas se leurrer : Chaque livraison sur facture représente un crédit qui doit être remboursé dans le délai de paiement. L'évaluation de la solvabilité ne doit pas empêcher la conclusion d'une affaire. Il s'agit de maintenir le risque de non-paiement des crédits fournisseurs à un niveau aussi bas que possible. Les chiffres d'Inkasso Suisse montrent l'ampleur du problème. Les sociétés



de recouvrement traitent en moyenne 5,2 millions de créances en cours et d'actes de défaut de biens pour un volume total de plus de onze milliards de francs. Les spécialistes et les spécialistes de ces sociétés, dont Creditreform fait partie, s'engagent dans le Code de conduite à travailler sérieusement, un service de médiation examine les requêtes des personnes concernées. Les sociétés Creditreform Egeli sont en outre certifiées par un organisme indépendant quant au respect du Code de conduite.

Un service de recouvrement externe décharge d'une part les collaborateurs qui peuvent se concentrer sur le suivi des clients et offre d'autre part un service qualifié, avec le soutien nécessaire en termes de technique de système. La vérification de la légitimité d'une créance, c'est-à-dire de son caractère légal et éthique, en fait également partie. Mais ce sont les tribunaux qui décident en fin de compte si elle

est légale. Enfin, les sociétés de recouvrement assument également le rôle de médiateur qui, avec tact, brise les pics émotionnels et élabore des solutions pour le créancier.

Creditreform offre aux membres d'AM Suisse des conditions spéciales aussi bien pour les renseignements sur la solvabilité que pour le recouvrement. ■

Creditreform 

Schweiz. Verband Creditreform Gen.
Binzmühlestrasse 13, CH-8050 Zürich
Tél. 071 221 11 80
info@creditreform.ch
www.creditreform.ch